



Stage " Des Contes et des Marionnettes "

Du mardi 25 mai au vendredi 28 mai 2010 de 9:00 à 17:00

Ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Maximum 15 enfants.

Lieu : Ancienne école communale d'Useldange, 1 rue de la gare (+- 20 km au nord de Luxembourg ville et 16 km d'Arlon. Covoiturage organisable).

Langues : lëz, de, fr, en

Objectifs:

- Développer l'expression orale, apprendre à exprimer une idée structurée.
- Développer l'écoute et le synchronisme (paroles, scènes, bruitages, ...)
- Stimuler l'aptitude créative et l'imagination.
- Développer l'expression manuelle et la motricité fine.
- Développer la connaissance de soi et la confiance en soi.
- Contribuer à la socialisation : Ecouter, accepter et respecter les idées et le travail d'autrui, apprendre à envisager une même situation de plusieurs points de vue, stimuler la coopération et la cohésion. Vivre un stage « A'Musant » autour du conte et de l'imaginaire collectif.

Encadrement : Bénédicte de Gruben, institutrice, formatrice, responsable du livre de Contes, Sylvie Beythan-Ory, Conteuse, Gilles Soeder, animateur et acteur.

Déroulement :

- Création collective d'un conte original.
- Création d'une marionnette personnalisée, permettant à l'enfant de créer sa marionnette sur base de l'histoire inventée grâce à la méthode « Livre de Contes géant des Falikosche »
- Mise en scène du théâtre de marionnettes : création des décors, des effets spéciaux et mise en scène des marionnettes.
- Tout au long de la semaine, jeux de cohésion, de connaissance de soi, récits d'histoires et de contes.

Informations pratiques :

- Restauration possible (chinoise) 5 euros/ repas / réservation préalable sur fiche d'inscription ou apporter pique-nique.
- Les enfants apporteront chaussons et vêtements adaptés au temps.

Prix : 200 euros / 4 jours (matériel compris)

Inscription : Après un premier contact, retourner la fiche d'inscription et régler le montant du stage avec mention « Conte et Marionnettes 2010 ». Si votre paiement nous est crédité et que le stage est déjà complet ou annulé, le montant intégral des frais vous sera remboursé.